

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DE MÉDECINE



### TRAITEMENT ET GESTION DES DECHETS HOSPITALIERS

Déchets infectieux, pointus et tranchants.

### Gestion et traitement

- Fournitures d'emballages conformes à l'Ordonnance Fédérale sur les Déchets Spéciaux.
- Mise à disposition de containers de stockage intermédiaires.
- Collecte des containers et transport dans des véhicules étanches.
  - Hygiénisation (inertisation) des déchets,

Ou

Incinération selon la filière des déchets ordinaires, dans les centres d'incinération agréés par les autorités cantonales Nous collectons également les déchets suivants, qui sont acheminés sur un four à haute température:

Déchets oncologiques.

Déchets anatomiques et pathologiques.

Animaux de laboratoire radioactifs ou non.

Déchets spéciaux, solvants, produits chimiques, toxiques, etc...



N°d'identification ODS: 57 21 00 46 - N°de preneur: 66 21 04 10

### Editorial

### Psychiatrie lausannoise: quoi de neuf?!

La mise en place d'un Département universitaire de psychiatrie adulte (DUPA) à Lausanne marque l'aboutissement d'un projet conçu conjointement par la Faculté de médecine et le Service de la santé publique pour intégrer les deux organisations de soins psychiatriques adultes lausannoises, l'Hôpital de Cery et la Policlinique psychiatrique universitaire.

Les nouvelles orientations concernent essentiellement les

soins et la gestion médico-administrative:

- La réorientation des activités de soins s'appuie sur le dispositif de sectorisation implanté au début des années 1970 dans le canton de Vaud: quatre secteurs de soins psychiatriques avaient été dessinés; l'Est vaudois (Nant), l'Ouest (Prangins), le Nord (Yverdon), et le centre (la ville de Lausanne)\*.

- Au sein de chaque secteur a été introduit le concept de continuité des soins entre les unités hospitalières et ambu-

latoires.

- L'hôpital psychiatrique n'est plus un lieu de vie, mais de soins temporaires destinés aux patients souffrant d'une pathologie aiguë, et à certaines situations pouvant nécessiter un temps de réadaptation plus long (de trois mois à un an). Sur ces bases.

 l'hôpital a été divisé en deux services aigus de 70 lits et une unité de réhabilitation. Chacun des deux services hospitaliers a été couplé à l'une des deux policliniques, définissant deux services hospitalo-ambulatoires A et B dont les missions sont équivalentes,

 les unités départementales (hospitalières, intermédiaires ou ambulatoires) ont été maintenues, le centre de psychologie médicale du CHUV a été renforcé, il devient une divi-

sion de médecine psycho-sociale,

 deux nouvelles unités ont été créées; un centre de crise situé en ville de Lausanne, et une unité de psychiatrie en

milieu pénitentiaire,

- la coordination entre les activités de soins, d'enseignement, de recherche et les impératifs de gestion est renforcée par la mise en place d'une direction administrative travaillant en étroite coordination avec la direction médicale.

Plusieurs objectifs devront être atteints par cette nouvelle organisation, et en particulier: <u>la réorientation des missions thérapeutiques pour les patients aigus et en réhabilitation, le développement de nouvelles compétences de soins, une politique de secteur impliquant l'articulation avec les établissements médico-sociaux et la pratique privée, la prise en charge des patients long séjour dans de petites structures intermédiaires plus adaptées à leur pathologie que l'hôpital, mais également le renforcement des activités de recherche et le rapprochement de l'hôpital somatique.

Professeur Henri Dufour</u>

### Sommaire

Editorial

Psychiatrie lausannoise: quoi de neuf?!

2

Dossier

Présentation de la nouvelle organisation du Département universitaire de psychiatrie adulte de Lausanne

7

A propos de la Policlinique psychiatrique A

9

La Policlinique psychiatrique universitaire B: portrait express La Division autonome de médecine psycho-sociale

11

L'unité de réhabilitation

13

Psychiatrie en milieu pénitentiaire et psychiatrie légale

<del>14</del>

Le CITB en bref

15

Opinions

<del>17</del>

Courrier

18

Nouvelles de la Faculté

19

Communiqués Calendrier médical vaudois

<sup>\*</sup> N. B.: Le dossier du numéro 5 du CMV sera consacré aux autres secteurs de psychiatrie.

### Un traitement non violent de la constipation chez l'enfant

### Schonende Behandlung für Verstopfung bei Kindern



La Mannite Saprochi est un laxatif osmotique composé de mannitol qui dans les cas de constipation banale, suffit à relancer le péristaltisme et restituer au transit sa cadence physiologique.

La simplicité même du mécanisme peut expliquer la bénignité des effets indésirables: ballonnements et nausées sont rares et sans lendemain, d'autres réactions secondaires restent inconnues.

### 3 points essentiels:

- Diagnostic précis de la constipation
- Posologie: 1/2 à 1 cube et demi selon le poids et l'âge du patient à dissoudre dans l'eau ou le lait
- retour (dans bien 85% des cas) rapide à la normale

Das aus Mannitolum Mannite Saprochi bestehende Laxativum reicht im Fall einer gewöhnlichen Verstopfung die Peristaltik zu reaktivieren und den physiologischen Rhythmus der Darmtätigkeit wiederherzustellen

Die einfache Wirkung dieser Behandlung erklärt die Benignität unerwünschter Effekte bei normalem Gebrauch. Blähungen und Übelkeit sind äusserst selten und von kurzer Dauer, andere Nebenwirkungen sind nicht bekannt

### 3 wesentliche Punkte:

- genaue Diagnose der Verstopfung
- Dosierung: 1/2 1 1/2 Würfel je nach Gewicht und Alter des Patienten im Wasser oder in der Milch auflösen
- Feststellung (in mindestens 85% der Fälle) der schnellen Wiederherstellung der normalen Darmtätigkeit)

### Dossier

# Présentation de la nouvelle organisation du Département universitaire de psychiatrie adulte de Lausanne

### I. Introduction

La psychiatrie lausannoise a été «réorganisée»; en tout cas la psychiatrie d'adulte; on en a entendu parler, mais où en est-on précisément? Quelles sont les nouvelles structures, leurs relations, qui les dirige? Le présent article vise à une synthèse. Deux mots d'histoire, un organigramme et quelques réflexions à propos des principes directeurs ayant sous-tendu la réorganisation, nous montreront l'actualité de ce type de réformes pour l'ensemble du corps médical vaudois.

### II. Un peu d'histoire

La psychiatrie d'adulte à Lausanne a été longtemps marquée par une bipolarité entre la structure hospitalière et la structure ambulatoire, impliquant des échanges fonctionnels réduits entre elles, et un maximum d'autoorganisation tant à l'hôpital qu'à la policlinique.

Dans l'idée d'une optimalisation favorisée par la mise en commun des ressources à disposition, et dans l'esprit d'une amélioration de la continuité des soins, à travers la mise en place de structures hospitalo-ambulatoires, l'autorité sanitaire, par un règlement du Conseil d'Etat, a créé une commission de réorganisation de la psychiatrie adulte, sous la présidence de M. C. Kleiber, alors chef du Service de la santé publique. Des médecins cadres de l'institution psychiatrique se sont livrés à un bilan critique de la situation, avec l'appui de groupes de travail de référence, puis ont érigé des principes directeurs visant à fonder le

nouveau Département universitaire de psychiatrie adulte de Lausanne.

### III. La nouvelle organisation (cf. tableau I)

Dès lors le nouveau Département universitaire de psychiatrie adulte a été constitué autour de quelques principes fondamentaux, comme la continuité des soins, impliquant la création de deux services hospitalo-ambulatoires A et B polyvalents, et d'unités départementales aux missions plus spécifiques.

Par exemple, l'ancien Centre de psychologie médicale devient la Division autonome de médecine psychosociale, et collabore avec les services du Centre hospitalier universitaire vaudois et la Policlinique médicale universitaire. Deux nouvelles unités départementales font leur apparition: une unité de réhabilitation, visant à réinsérer dans la société les patients avec un handicap psychique, grâce à des programmes d'ergo-socio-thérapie coordonnés sur une longue durée, d'environ une année.

Par ailleurs, un Centre d'interventions thérapeutiques brèves, une nouvelle institution départementale, apparaît avec la mission d'offrir des soins ambulatoires intensifs aux patients ne pouvant plus être suivis par les policliniques ou les praticiens privés, mais ne nécessitant pas encore une hospitalisation en psychiatrie.

Pour corser le tout, des changements d'adresse vont se surajouter à ces changements structuraux: la Policlinique psychiatrique universitaire déménage de Recordon 1 bis à Sévelin 18 au début 1991, et devient l'uni-

té ambulatoire du service A, c'est-à-dire la PPU-A. L'ancien centre psychosocial devient l'unité ambulatoire du service B, c'est-à-dire la PPU-B, et déménage de Saint-Pierre 1 à la Riponne, 1, rue du Tunnel, en octobre 1991.

Les services A et B ont des missions cliniques équivalentes et ne sont pas soumis à une sectorisation géographique de la ville de Lausanne.

Les urgences psychiatriques, quant à elles, sont toujours assurées par les institutions publiques, à travers le Central téléphonique des médecins (CTM). L'ancien Service de garde psychiatrique est redimensionné à l'échelon du secteur psychiatrique centre. Tous les médecins exerçant une activité indépendante de l'Hôpital de Cery participent dès lors vingt-quatre heures à la fois et à tour de rôle au nouveau Service d'intervention des institutions de psychiatrie du secteur centre (SIIPSC). Le SIIPSC regroupe les médecins du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), les médecins du Service universitaire de psychogériatrie (SUPG) indépendants de l'hôpital, et les médecins des unités ambulatoires

Le reste de l'organisation psychiatrique adulte est maintenu stable, avec ici ou là un changement d'adresse ou de médecin responsable. La recherche et l'enseignement sont également l'objet d'une réflexion et de réforme visant à améliorer leur efficacité.

### IV. Quelques réflexions

D'emblée le processus de réorganisation a été scellé par deux contraintes:

# une nouvelle façon d'être hypnotique



Photo T.I.B. Guittard

STILNOX (Zolpidem DCI), HYPNOTIQUE ET 1ER REPRÉSENTANT DES IMIDAZOPYRIDINES (IZP), se présente dans sa classe comme le véritable spécialiste du sommeil. Stilnox, 1ère imidazopyridine, constitue aujourd'hui une approche inédite du traitement de l'insomnie et ouvre des perspectives inattendues relatives à l'architecture du sommeil et aux contraintes d'accoutumance ou de dépendance. Pour une information détaillée : Veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments.

### Synthélabo-Pharma

Monti J.M. Effects of zolpidem on sleep in insomniac patients. Eur. J. Clin. Pharmacol. 1989; 36: 461-466 Nicholson A.N. Hypnotic activity of an imidazopyridin (zolpidem). Br. J. Clin. Pharmacol. 1986; 21: 205-211 Wheatley D. Zolpidem and placebo: a study in general practice in patients suffering from insomnia. Raven Press, New York, 1988: 305-316



au coucher

1ère imidazopyridine (IZP) purement hypnotique

a) le mouvement était imprimé par le Service de la santé publique, à travers:

b) le principe de la «croissance zéro» ou, si l'on préfère, de la «logique de substitution».

Les institutions étaient encouragées à se remettre en question, les instruments de la critique leur étant proposés de l'extérieur en quelque sorte, et les moyens de la réforme étaient donnés sur le plan administratif, sans addition de ressources financières significatives. L'institution psychiatrique a ainsi été mise en crise. Toutes les remises en question étaient possibles, mais les réformes devaient toujours

s'effectuer par un transfert interne de ressources. Par ailleurs, la mise sous tension des institutions pouvait avoir des effets bénéfiques de rationalisation dans un premier temps si l'on imaginait la possibilité de développer dans un deuxième temps certaines lignes de force du département. Cela aurait été plus facile en période de haute conjoncture soutenue, mais est devenu difficile avec l'interférence de la basse conjoncture actuelle. L'effort de réorganisation, quoiqu'un peu freiné, se poursuit par un transfert de ressources patient et progressif, dans le sens des principes directeurs

SUPEA	DÉPARTEMENT UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE ADULTE (DUPA) Prof. H. Dufour			SUPO
	SERVICE HOSP. AMB. A Prof. H. Dufour	UNITÉS DÉPARTEMENTALES	SERVICE HOSP. AMB. B Prof. F. Ferrero	
	HÔPITAL DE CERY A	UNITÉS DE RECHERCHE  - Centre d'étude de la famille - Biochimie - Unité de recherche du Bugnon - Epidémiologie - Electrophysiologie	HÔPITAL DE CERY B	
	Dr F. Seywert	UNITÉ DE RÉHABILITATION et centre d'ergosociothérapie D <sup>r</sup> F. Grasset Cery	D <sup>r</sup> A.Calanca	
	PPU A	UNITÉ DE PSYCHIATRIE PÉNITENTIAIRE D <sup>r</sup> B. Gravier Prisons	рри В	
	D <sup>r</sup> E. Gilliéron Sévelin 18	CENTRE DE TRAITEMENT PSYCHIATRIQUE DE JOUR (CTPJ) Dr D. Masson Sauvabelin	D <sup>r</sup> J. Besson Tunnel 1	
	3/11/	CENTRE D'INTERVENTIONS THÉRAPEUTIQUES BRÈVES (CITB) D <sup>r</sup> J. Besson Tunnel 1	Clinique du Vallon (alcoologie + Armée du salut)	
L	PSYCHLA	E D'INTERVENTION DES INSTITU ATRIQUES DU SECTEUR CENTRE PSYCHIATRIQUE, VIA LE CTM) I	(SIIPSC)	
PMU	DIVISION AUTONOME DE MÉDECINE PSYCHO-SOCIALE (DAMPS) Prof. P. Guex			

### V. Conclusions (provisoires)

Les réformes qui viennent de se réaliser pour la psychiatrie donnent une idée des principes généraux de toute réorganisation possible de n'importe quelle institution sanitaire. Les idées forces en sont:

a) La «croissance zéro» obligeant les institutions à

b) critiquer leur fonctionnement de l'intérieur.

c) pour en améliorer l'efficacité par un effort de mobilisation des ressources,

d) dans le sens de réseaux, en quelque sorte «obligés» de collaborer.

Ces principes de gestion sont très intéressants, puisqu'ils visent à améliorer l'efficacité des institutions publiques à coûts constants. De plus, ils nous obligent à imaginer de nouveaux modèles de collaboration médico-administrative.

Il reste à espérer que la nouvelle organisation de la psychiatrie adulte concrétise ce qu'elle a mis de meilleur sur pied: <u>un processus de choix successifs construisant un instrument de soins à facettes multiples, capable de répondre à la fois de façon polyvalente et spécifique aux besoins des patients.</u>

Dr J. Besson

#### MÉDECIN GÉNÉRALISTE

installé à Gland (à 5 km de Nyon) cherche

#### ASSISTANTE DE MÉDECIN

diplômée ou de formation équivalente. Date d'engagement: 1<sup>er</sup> août 1992. Tél. 022/64 35 22.

### INFIRMIÈRE ASSISTANTE

cherche travail chez un médecin, à raison de 4 ou 5 matins par semaine, à Aigle ou environs. Tél. 025/26 59 90.

### **MÉDECIN ASSISTANT**

5e année de formation, cherche remplacement de longue durée pour l'été 1992. Tél. 021/652 01 94.



un sommeil de «rêve»



Réf.: M. Berger, Max-Planck-Institut, München. Schlafstörungen bei Depressiven. Jatros Nr.1/86 Febr.-J. C. Ware et al., Sleep Disorders Center, San Antonio, Texas, USA. Sleep Research 1985, 14, 65.

### A propos de la Policlinique psychiatrique A

Selon la nouvelle organisation de la psychiatrie du secteur lausannois, la Policlinique psychiatrique A est l'unité ambulatoire du service hospitaloambulatoire A.

Sa mission est double:

1. Examiner et traiter l'ensemble des patients psychiatriques d'une population de 100 000 habitants environ (moitié de la population de la région lausannoise). Cependant, comme la liberté de choix est garantie à tous, les patients peuvent venir de toutes les régions du canton de Vaud ou des cantons voisins.

2. Assurer la formation pré ou postgraduée d'étudiants en médecine, de stagiaires assistants sociaux, infirmiers ou psychologues et de jeunes médecins assistants. être traité de «fou». Dans un tel cas, il est préférable de surseoir à la prescription, si cela est possible, et de s'accorder le temps d'élaborer la chose avec le malade. Par ailleurs, le dosage médicamenteux sera toujours limité de manière à favoriser l'action psychologique du thérapeute. Enfin, un accent tout particulier est mis sur les *prises en charge de brève durée*: l'optique est d'offrir au patient le meilleur traitement possible dans le minimum de temps indispensable.

### La formation

La formation de l'ensemble des collaborateurs de la PPU A est organisée en fonction de la prise en charge des patients. Ainsi, pour tout nouveau cas, le médecin assistant bénéficie de la supervision d'un chef de clinique. De nombreux colloques, animés par les cadres, examinent les différents aspects spécifiques des traitements que l'on propose, selon la psychopathologie présentée par les patients. Ces colloques concernent la prise en charge sociale, psychopharmacologique ou plus spécifiquement psychologique.

En ce qui concerne les recherches menées à la PPU A, elles portent essentiellement sur les effets des psychothérapies de brève ou de longue durée et sur les effets de la combinaison médicament-psychothérapie. Une recherche est aussi en cours sur l'influence du milieu familial ou de certains événements vitaux traumatiques sur l'apparition de troubles psychiques spécifiques.

Dr E. Gilliéron

### Soins aux patients

Environ 1800 patients sont annuellement examinés par les collaborateurs de la PPU A. Près de 60% consultent pour la première fois le service.

Sur 896 patients ayant consulté en 1991, près de 60% sont venus de leur propre chef, 17% ont été adressés par un médecin somaticien et 12% par un service médical ambulatoire. Seuls 3% proviennent de l'hôpital psychiatrique.

Cela montre bien qu'il existe une activité ambulatoire spécifique où la part psychosomatique joue un rôle important.

En ce qui concerne le mode de prise en charge, comme on le sait, l'orientation thérapeutique de la PPU A est psychodynamique. Cela ne signifie pas que l'on pratique des psychothérapies psychanalytiques chez tous les patients, mais simplement que l'on cherche constamment à comprendre, pour chaque patient, la portée psychologique des actes thérapeutiques proposés. Par exemple, on ne se préoccupe pas seulement de l'effet psychopharmacologique d'un médicament, mais aussi de la signification que peut avoir, pour le patient, de prendre ou ne pas prendre ledit médicament: pour certains, le simple fait de se voir prescrire un psychotrope équivaut à

Jeudi 21 mai 1992, de 9 à 12 h. 30 CHUV, exceptionnellement à l'auditoire Charlotte Olivier

### Jeudi de la Vaudoise

### Approche des maladies multisystémiques

Policlinique médicale universitaire, professeur A. Pécoud Modérateur: D<sup>r</sup> Marc Bonard

Fièvre, amaigrissement et VS élevée, approche diagnostique:

Présentation clinique Professeur A. Pécoud

Physiopathologie Dr F. Spertini

Maladie infectieuse? Professeur M. P. Glauser

Maladie tumorale? Dr F. Clément, privat-docent

Maladie inflammatoire? Professeur P. C. Frei

Anticorps antiphospholipides: une nouvelle entité clinique? Dr A. Leimgruber

Approche d'un patient avec éosinophilie Dr E. Beretta

En résumé: à propos d'un cas... (présentation interactive) Dr M. Burnier, privat-docent

## Les problèmes ménopausiques perturbent sa vie



### **Prodafem®**

comprimés

(acétate de médroxyprogestérone)

- equilibre hormonal pendant le traitement de substitution æstrogénique
- protection contre l'hyperplasie endométriale
- protection contre le cancer de l'endomètre
- action progestative puissante

Informations détaillées voir dans le Compendium Suisse des Médicaments.



Service scientifique, case postale 65, 8306 Brüttisellen

SWI 5588.5

Dossier

# La Policlinique psychiatrique universitaire B: portrait express

Plus de 1100 patients par année, dont 700 nouveaux cas. Pour la plupart jeunes, ils viennent principalement d'eux-mêmes ou sur conseil d'un médecin. Ils portent des diagnostics très variés et très également répartis: troubles de l'adaptation (les anciennes réactions), troubles affectifs (dont les dépressions), troubles anxieux (l'angoisse), troubles liés à l'usage de substances toxiques (alcoolisme, toxicomanie), troubles de la personnalité (les «borderline»), et les troubles psychotiques (notamment les schizophrènes).

L'équipe multidisciplinaire est composée des *médecins*: subordonnés au chef de service B, un médecin adjoint responsable et un médecin associé, deux chefs de clinique pour la policlinique et un chef de clinique s'occupant de la Clinique du Vallon, et cinq médecins assistants constituent l'effectif médical. Un poste de *psychologue* occupé par deux collègues à mitemps. *Les infirmiers:* trois collègues occupant 2,8 postes: ils assurent la continuité des soins et des approches spécifiques. *Les assistants sociaux:* 2,1 postes d'assistants sociaux sont occupés par trois collègues polyvalents; *six secrétaires:* de direction, réceptionnistes, téléphoniste, dactylographes, informaticiennes, archivistes.

Le modèle se base sur une approche biopsychosociale, c'est-à-dire: des préférences psychothérapeutiques, avec une sensibilité biomédicale et une écoute systémique. Soit:

- D'abord de la médecine (fonc-

tion de tri), puis de la *psychiatrie* (dirigée vers les soins) et enfin de la *psychothérapie* (lorsqu'il y a indication).

- Des prestations nombreuses et variées:

1. Diverses formes de traitements ambulatoires.

2. Un service de prise en charge spécialisée des patients alcooliques depuis la Clinique du Vallon.

3. Consilium et expertises.

4. Enseignements variés et recherches orientées vers l'épidémiologie clinique et l'alcoologie.

5. L'organisation du Service de garde psychiatrique avec la collaboration des autres unités ambulatoires du Secteur centre (SIIPSC).

Dr J. Besson

# La Division autonome de médecine psycho-sociale

Au sein du Département universitaire de psychiatrie adulte, la Division autonome de médecine psycho-sociale (DAMPS) assure la consultation de psychiatrie, dite de liaison, en interface avec le Centre hospitalier universitaire vaudois et la Policlinique médicale universitaire. Le terme «psycho-social» fait référence non seulement à l'enseignement du même nom qui est dispensé aux étudiants en médecine, selon les directives fédérales, mais également aux tâches variées que le psychiatre assure en collaboration avec ses collègues d'autres disciplines, et les soignants, dans les services de médecine organique

Il s'agit avant tout d'un travail auprès des patients (avis diagnostics, évaluations, expertises, prises en charge) et auprès des équipes, en vouant une attention particulière au cadre et au réseau affectif ou institutionnel, au sein desquels se déroule le processus de soins, et où a été formulée la demande de consultation. C'est une approche, à plusieurs niveaux de lecture, qui permet de comprendre des situations cliniques souvent intriquées, dans toutes leurs modalités, surtout quand la relation médecin-malade, ou soignant-soigné, est

un des révélateurs du problème (c'est ce que l'on appelait traditionnellement la psychologie médicale).

Le psychiatre est ainsi une ressource et un formateur, dans le domaine de l'approche biopsychoso-

### Département universitaire de psychiatrie adulte Principales adresses et numéros de téléphone

Hôpital de Cery, 1008 Prilly, tél. 021/643 61 11, fax 021/643 64 69. Policlinique psychiatrique universitaire A (PPU-A), 18, av. Sévelin 1, 1004 Lausanne, tél. 021/626 13 26, fax 021/626 11 55. Policlinique psychiatrique universitaire B (PPU-B), 1, rue du Tunnel, 1005 Lausanne, tél. 021/316 79 79, fax 021/316 79 80/85. Division autonome de médecine psycho-sociale (DAMPS), CHUV, 1011 Lausanne, tél. 021/314 40 51, fax 021/314 40 56. Centre d'interventions thérapeutiques brèves (CITB), 1, rue du Tunnel, 1005 Lausanne, tél. 021/316 79 40, fax 021/316 79 80. Centre de traitement psychiatrique de jour de Sauvabelin (CTPJ), 25, route du Signal, 1018 Lausanne, tél. 021/312 31 68, fax 021/312 29 82. Service d'intervention des institutions psychiatriques du secteur centre (SIIPSC) = Garde psychiatrique, atteignable par la Centrale téléphonique des médecins (CTM), tél. 652 99 32.

### NULLE PART AILLEURS QU'À MONTREUX: CLINIQUE BON PORT

Un établissement unique en son genre; spécialisé en matière de médecine interne, de nutrition, de relaxation et d'activité physique, propre à prendre en charge des patients dont le mode de vie est inadéquat.

Recommandé pour une prise en charge personnalisée des patients, en particulier en cas de dépression liée au surmenage, de réhabilitation cardiaque, pour traitement de l'obésité et pour suites de traitements.

Sous la direction médicale de médecins de renom; organisé autour d'un collège de huit médecins, tous autorisés à pratiquer de manière indépendante dans le canton de Vaud.

Ouvert aux médecins traitants.

Equipement complet d'hydrothérapie, kinésithérapie, piscine, bain bouillonnant, sauna, salle de gymnastique, enveloppement, ultrasonographie, cardiologie (ergométrie, Holter, échographie, Doppler vasculaire périphérique, spirométrie). Laboratoire d'analyses chimiques.

CLINIQUE BON PORT est située sur les rives du lac Léman, dans un havre de paix, de fleurs et de verdure. Toutes les chambres avec balcon, orientées plein sud, regardent les Alpes et sont dotées du plus grand confort.

#### **CLINIOUE BON PORT**

21, rue Bon-Port, CH-1820 Montreux Tél. 021/963 51 01 - Fax 021/963 77 95 - Télex 453 133



### M. AMREIN

Orthopédiste-bandagiste



Atelier spécialisé pour la fabrication de prothèses, appareils et corsets orthopédiques, lombostats en tissus, supports plantaires, bandages Location de cannes anglaises

Tous bas et manchons de compression (varices et drainages lymphatiques)

14, rue de la Borde – 1018 Lausanne Tél. 36 85 75 – Fax 36 20 02



AMBULANCES
ALPHA · Lausanne
021/367171

24 heures sur 24

Transport : malade, blessé, convalescent

Entrée et sortie d'hôpital

Rapatriements Suisse et étranger

Ambulances équipées et confortables et Mercedes climatisée avec personnels qualifiés (infirmiers)

Devis gratuit

Location d'oxygène

ciale de la pratique médicale. Face à l'ampleur de cette tâche, et en termes quantitatifs, sa contribution ne peut être bien sûr que modeste, puisque l'équipe de la DAMPS a, proportionnellement à l'ensemble, un effectif réduit. Son rôle principal est alors de montrer ce qui peut être fait, de donner l'exemple, en proposant des instruments conceptuels et des solutions utilisables en pratique.

En résumé, le psychiatre:

 est un partenaire au sein des équipes;

 a un rôle de spécialiste pour les maladies psychiatriques et les troubles comportementaux, rencontrés le plus fréquemment dans les services, et aux urgences médico-chirurgicales (interventions de crises);

- offre une approche «psychosomatique», qui rappelle que la maladie et la santé humaines résultent de fac-

teurs biopsychosociaux;

- s'intéresse plus particulièrement aux patients ayant des problèmes psychologiques en rapport avec leur maladie physique (coping), ou à ceux qui expriment leurs problèmes en termes de symptômes somatiques (troubles fonctionnels).

Toute pratique psychiatrique se fondant sur une clinique et des traitements, le psychiatre au CHUV et à la PMU ne limite pas son activité à de simples interventions ponctuelles diagnostiques, mais, dans la mesure de ses disponibilités, il est également un psychothérapeute, comme ses confrères ailleurs en ville. Il se distingue seulement par le cadre institutionnel plus complexe, où il doit comprendre les demandes de consultation qui lui sont adressées.

Selon les circonstances il est amené à agir à différents niveaux:

- organisation et supervision, avec le personnel soignant non psychiatrique, d'un certain nombre d'interventions de recadrage au cours des soins (colloques d'équipes);

 développement de certaines thérapies privilégiant la solution à des problèmes bien délimités (problem sol-

ving)

- utilisation de techniques comportementales, ou à médiation corporelle, en particulier avec les patients psychosomatiques, ou certains malades chroniques;

- psychothérapies individuelles,

de couple ou de famille;

- travail avec les patients pour les aider à mobiliser leurs ressources dans leur adaptation à la maladie.

On comprendra aisément que le psychiatre de liaison se trouve souvent en situation délicate, car il intervient sur le terrain des autres, comme «expert». Bien sûr cela n'est pas sans sus-

citer parfois l'ambivalence de ceux qui désirent de l'aide, tout en en redoutant à la fois les conséquences. Pour être accepté, le psychiatre doit d'abord répondre, dans la mesure du possible, aux attentes de ceux qui l'appellent, en sachant se montrer disponible, pragmatique et efficace. Néanmoins, pour éviter de s'épuiser et de dépenser toute son énergie dans un rôle de «pompier psychiatrique», il doit pouvoir construire des interventions structurées, qui stimulent la modification de certaines règles de fonctionnement chez les équipes auprès desquelles il intervient, pour susciter des ouvertures. Cela correspond à cette dimension «liaison» de son activité, où il ne devient partenaire que par l'harmonisation des objectifs, par formation réciproque, sans toutefois se laisser prendre dans des loyautés qui lui sont étrangères.

Dans cette optique, les perspectives actuelles sont très favorables, puisqu'au cours des derniers mois les offres de nouvelles collaborations affluent régulièrement, notamment pour l'établissement de projets de recherches impliquant, par exemple, une réflexion sur la pratique médicale elle-même, et sur l'interface entre la

médecine et ses usagers.

Prof. P. Guex

### L'unité de réhabilitation

Fondé sur le résultat de diverses études du fonctionnement de nos institutions psychiatriques lausannoises, le bilan critique a montré la nécessité de développer les soins orientés vers la réhabilitation psycho-sociale des patients psychiatriques lorsqu'ils présentent, au décours d'un épisode psychopathologique aigu ou subaigu, un handicap résiduel gênant leur réinsertion dans le milieu social ou socioprofessionnel habituel. Dès lors, à partir des moyens existants sur le site de Cery, le programme de réorganisation a prévu la création d'une nouvelle unité spécialisée dans ce domaine parti-

En fonction des diverses missions qu'elle a reçues et qui visent à l'intégrer le plus possible dans le dispositif d'ensemble, cette unité a la fonction générale de mettre à la disposition du DUPA (pour les patients hospitaliers et ambulatoires) des moyens d'ergosociothérapie spécialement adaptés aux soins orientés vers la réhabilitation dont elle n'a pas le mo-

nopole. Elle a, d'autre part, la fonction particulière de prendre en charge, sur indication spéciale, certains patients qui souffrent d'un handicap psychique suffisamment important pour nécessiter un programme de réhabilitation dans une structure spécialisée. Elle doit encore entretenir une collaboration avec diverses structures intermédiaires (foyers, appartements et ateliers protégés) facilitant la réinsertion sociale progressive des patients psychiatriques. Il lui revient enfin de favoriser la formation professionnelle, l'enseignement et la recherche pluridisciplinaire dans le domaine de la réhabilitation psychosociale.

Pour atteindre les objectifs qui lui ont été fixés, l'unité de réhabilitation dispose d'un équipement qui est constitué de deux éléments: *un centre d'ergosociothérapie* comprenant diverses formes d'ateliers d'ergothérapie et de structures de sociothérapie et *une structure d'hébergement hospitalier temporaire* spécialement or-

ganisée pour favoriser la réinsertion socio-professionnelle. L'activité de ces deux éléments est animée par une équipe multidisciplinaire composée de médecins, d'une assistante sociale, d'infirmiers, d'ergothérapeutes, de moniteurs d'ateliers, de psychologues et d'une secrétaire (une partie de ce personnel travaille à temps partiel ou sous contrat provisoire; en l'état actuel de la répartition des ressources humaines à disposition, il n'a pas encore été possible de réaliser complètement la dotation prévue, ce qui empêche d'en donner ici une description plus précise).

De manière générale, la «réhabilitation» vise à développer les habiletés pratiques ou relationnelles ainsi que les compétences sociales. Cela en stimulant les ressources individuelles ou collectives (par exemple celles de l'entourage socio-familial) qui subsistent malgré la maladie. Elle est conçue comme un processus de développement personnel qui tend à s'opposer au risque d'aliénation induit par la ma-

### degonda orthopédie SA



Adaptations spéciales, coques sur mesures,

MULLER, KUSCHALL, MEYRA

### supports plantaires corsets orthopédiques chaussures fonctionnelles

spéciales pour supports plantaires

prothèses et orthèses bandages herniaires cannes anglaises

### Av. du Rond-Point 8 1006 Lausanne

sous gare, près Hôtel Agora Ø 617 83 56

Fauteuils roulants

Thévenaz-Leduc vous décharge de tous vos problèmes de déchets <u>photographiques</u>



- Notre infrastructure performante, sans cesse adaptée aux nouvelles technologies, nous permet de ramasser, transporter, réceptionner, stocker, trier et récupérer l'ensemble de vos déchets de produits photochimiques, tels que: bains photographiques et films radiologiques.
- Industriellement, méthodiquement, rationnellement.
- Ainsi, les produits que nous recyclons retournent dans le processus économique, tout en épargnant notre environnement. N'hésitez donc plus à vous décharger sur le spécialiste de la récupération et du recyclage. Merci de prendre contact avec nous avant toute livraison.



Contribue à la protection de l'environnement Ch. de la Motte 5 Case postale 311 1024 Ecublens-Lausanne

Tél.: 021/691 15 51 Fax. 021/691 63 62

### FOOFOR

### Dossiers médicaux

Adresses / Protocoles opératoires / Rapports / Ordonnances Médicaments / Statistiques / Courrier personnalisé...

Nous mettons toutes vos données à portée de main en réseau, partagé avec votre assistance médicale grâce à un logiciel créé personnellement avec notre aide et vos idées...

#### MédiSlash

Gestion de cabinet médical / Factures / Rappels Comptabilité / Relevé de factures / Comptes...

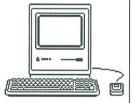
#### Cd-Rom

Lecteurs & Bases de données médicales sur CD

POUR UN SUIVI MEDICAL
PERFORMANT







Fosfor sa 15, chemin de la Biolleyre 1066 Epalinges Tél. 021/784 00 88 Fax 021/784 20 62 BUREAUTIQUE - LOGICIEL - FORMATION

### Fixe et temporaire

- du personnel diplômé.
- toutes les professions médicales, paramédicales et soignantes.
- une permanence et un service de garde durant les week-end.

  MANPOWER

Dossier

ladie mentale. Pour tenter d'y parvenir, ce processus favorise la réinsertion sociale et professionnelle des patients psychiatriques, afin d'éviter la ségrégation qui résulte inévitablement de la rupture prolongée avec le milieu social naturel lors du maintien à long terme dans un établissement hospitalier.

Les soins orientés vers la réhabilitation sont complémentaires des soins à visée curative auxquels ils s'associent. Ils prennent la forme d'un encadrement thérapeutique en équipe pluridisciplinaire qui intègre plusieurs modalités d'interventions: collaboration avec l'entourage familial, organisation d'activités ergo-sociothérapiques en groupe, utilisation de techniques psycho-éducatives pour le développement des compétences sociales (en ce qui concerne les activités de la vie quotidienne, les situations de la vie relationnelle ou la réadaptation professionnelle). Ils impliquent une collaboration interinstitutionnelle pour compléter le traitement médical habituel en assurant la continuité des soins.

Ainsi, le centre d'ergothérapie reçoit pendant la journée le 70% environ des patients hospitalisés à Cery, de même que de nombreux patients ambulatoires; cela pour leur offrir, dans un contexte institutionnel spécialement adapté, une activité ergo-sociothérapique orientée vers la réhabilitation et complémentaire des soins médicaux à visée curative administrés dans le cadre des diverses divisions de l'hôpital ou dans les centres de soins ambulatoires.

De plus, en l'état actuel de sa capacité d'accueil, la structure d'hébergement hospitalier spécialisé prend en charge 20 patients résidents, 10 patients suivant un programme thérapeutique de jour ainsi qu'une vingtaine de patients ambulatoires.

Dr F. Grasset

# Psychiatrie en milieu pénitentiaire et psychiatrie légale

La prise en charge des détenus souffrant de troubles psychiques n'avait, jusqu'à présent, jamais été envisagée de façon satisfaisante. Insuffisance de moyens, désintérêt de la plupart des psychiatres, incompréhensions mutuelles, rendaient le monde carcéral difficilement perméable à une véritable approche de la souffrance psychique du détenu.

De ce fait, celle-ci ne pouvait être appréhendée qu'à travers ses manifestations les plus bruyantes, nécessitant une hospitalisation psychiatrique, ou à l'occasion de décisions judiciaires imposant une investigation expertale ou un soin obligatoire. Pourtant le problème n'est pas mince si nous considérons la population concernée (plus de 2000 entrées par an dans les prisons préventives vaudoises) et la pathologie préexistante ou suscitée par l'enfermement.

Conscient de cette situation, le Conseil d'Etat a décidé la création d'une unité de soins psychiatriques implantée dans la nouvelle prison de Lonay, financée par le Département de justice, police et affaires militaires, mais dirigée par un médecin cadre du Département universitaire de psychiatrie adulte.

Quatre infirmiers, une psychologue (à 50%) et deux médecins psychiatres prendront ainsi en charge quatorze patients, détenus dans les prisons préventives, avant leur jugement, pour la plus grande part vo-

lontaires aux soins et admis sur décision médicale.

Dans cette unité seront traitées des pathologies psychiatriques lourdes, aiguës ou chroniques, en évitant, dans la mesure du possible, les hospitalisations en milieu psychiatrique, néfastes autant sur le plan de la sécurité que sur le plan de la continuité des soins. L'ambition de cette unité, qui n'en est qu'à ses balbutiements, est aussi de prendre en considération la demande de détenus qui souhaitent se livrer à une démarche introspective, démarche qui pourra se continuer même après la libération. Dans cette perspective, cette unité aura pour mission, au-delà du soin ponctuel, de développer un véritable travail de santé publique, aussi bien en proposant consultations et dépistage dans les différentes prisons préventives, qu'en s'inscrivant dans un travail en réseau, en amont et en aval de l'incarcération, par le développement d'une unité de consultation et de psychothérapie en psychiatrie légale qui s'ouvrira dans les locaux de la Policlinique psychiatrique universitaire A.

Si la prison constitue un monde à part, les détenus ne sont pas, loin s'en faut, des patients à part. Avant ou après leur incarcération ils connaissent, bien souvent, de nombreuses rencontres avec les structures de soins (praticiens privés, services hospitaliers etc.)

La création d'une unité de soin

psychiatrique en milieu pénitentiaire ne peut se concevoir que dans la perspective d'une articulation étroite avec les différents réseaux de soins existant dans le canton de Vaud.

D<sup>r</sup> Bruno Gravier

Le Centre de traitement psychiatrique de jour (CTPJ) fait partie des unités départementales. Petite unité, elle peut accueillir 15 à 20 patients par jour ayant besoin d'un cadre thérapeutique s'étendant sur toute ou une partie de la journée. Le CTPJ peut offrir une alternative à une hospitalisation dans diverses situations aiguës ou non. Il s'agit d'une unité de soins, offrant une approche thérapeutique multiaxiale c'est-à-dire biopsychosociale mise en œuvre en collaboration étroite avec les personnes ou organismes qui nous confient une situation. Sa spécificité réside dans l'aspect communautaire du déroulement de la vie au centre et dans une approche thérapeutique tant individuelle que de la famille.

D<sup>r</sup> Daniel Masson Médecin-chef

### Le CITB en bref

Le Centre d'interventions thérapeutiques brèves est né de la réorganisation, dans un esprit de continuité des soins et pour éviter la régression et la chronification des patients.

Le CITB vise à transformer la demande urgente en *travail de crise*, puis celui-ci en psychothérapie. Inspiré de nombreuses expériences ailleurs en Suisse et à l'étranger, les prestations sont

- d'offrir une alternative à l'hospitalisation par des soins ambulatoires intensifs incluant la possibilité de passer deux nuits consécutives dans l'unité, lorsque ni les policliniques, ni les praticiens privés ne sont plus à même d'assurer certains cas;
- de voir un patient en crise (c'està-dire à un moment de son existence où ses mécanismes de défense sont débordés et où il n'arrive plus à s'adapter à sa situation) à la demande du méde-

cin traitant et ce dans les vingt-quatre heures; une équipe du CITB se rendant au cabinet du médecin.

A noter que presque tous les diagnostics sont compatibles avec une intervention du centre, la décision de prise en charge se prend surtout en fonction des possibilités du patient d'établir une alliance thérapeutique.

- L'équipe multidisciplinaire comprend: un chef de clinique et un médecin assistant travaillant sous la responsabilité d'un médecin adjoint responsable; cinq infirmiers, un veilleur-étudiant en médecine appelable à la demande pour la nuit; deux assistants sociaux se partageant un poste à plein temps; deux secrétaires réceptionnistes se partageant également un poste à plein temps.

- L'approche, biopsycho-sociale, offre des soins variés limités dans le temps:

Une première phase d'interaction avec le patient dure moins de deux semaines et vise à calmer la symptomatologie.

Une deuxième phase, dite d'intervention, dure moins de deux mois et permet de préciser et focaliser l'approche thérapeutique. Ainsi, des soins variés peuvent être proposés sur un mode multidisciplinaire:

- Approches corporelles (Packs, massages), approches pharmacologiques, approches psychothérapeutiques (verbalisation, mentalisation), approches socio-thérapeutiques (regard sur la dynamique familiale, travail en réseau).

- Enseignement et recherches s'installent progressivement et s'orientent d'emblée vers l'évaluation de l'activité.

Dr J. Besson





### **O**pinions

### La psychiatrie de secteur

A l'instar des pays européens qui entourent la Suisse, le canton de Vaud s'est doté d'une organisation en secteurs de la psychiatrie publique.

Chaque secteur, constitué d'une ou plusieurs zones sanitaires, offre à la population de la région qu'il dessert les services spécialisés en psychiatrie, pédopsychiatrie et psychogériatrie. L'équipement mis à disposition, fait d'institutions ambulatoires et hospitalières, permet de gérer, de manière décentralisée, pratiquement toutes les situations aiguës ou chroniques de maladies psychiques. Chacun des secteurs a son mode de fonctionnement spécifique, adapté aux conditions particulières de sa région. Il apporte des solutions originales aux problèmes qui lui sont posés: prises en charge à domicile, équipe volante psychogériatrique apportant son soutien aux EMS, centre thérapeutique de crise, structures intermédiaires entre l'hôpital et l'ambulatoire.

Mais au-delà des institutions et des structures, le secteur, c'est d'abord et surtout des individualités: médecins, infirmières, assistantes sociales, psychologues, ergothérapeutes, personnels administratifs et techniques, travaillant en équipe à assumer les multiples tâches qui leur sont confiées. C'est au travers des personnes que le caractère local des secteurs a tout son impact. Le secteur est en contact avec les médecins praticiens du lieu, avec les hôpitaux généraux de sa zone, avec les autorités des districts et communes qu'il dessert. Il est ainsi résolument implanté sur le terrain qu'il connaît et qui le connaît.

L'organisation des secteurs psychiatriques apparaît donc comme un précurseur de la régionalisation de soins coordonnés, prônée par le Conseil d'Etat en réponse aux motions des députés Berberat et Thévoz. Ce mouvement centrifuge, amorcé depuis presque deux décennies, semble confronté actuellement à une tendance inverse.

Les secteurs psychiatriques jouissaient d'une relative autonomie, dépendant chacun directement du Service de la santé publique, à l'exception du secteur est, qui est au bénéfice d'un statut privatisé. Les secteurs ouest, centre et nord ont été englobés dans le vaste système du service des hospices cantonaux, créé en 1991.

Peut-on craindre que cette opération, visant à une gestion plus rationnelle des moyens dans le système de santé, amène à une perte d'autonomie et à une dissolution graduelle des limites des secteurs? Doit-on redouter que le mouvement centripète indéniable, auquel nous assistons depuis peu, vide de son sens une organisation fonctionnelle depuis près de vingt ans?

Pris dans ces deux courants contradictoires, le secteur psychiatrique et ceux qui y ont œuvré jusqu'à maintenant doivent se demander quel sera leur avenir. *Dr Pierre Vallon* Vice-président de la SVM

L'auteur, installé depuis peu à titre indépendant à Yverdon, a collaboré durant dix ans au secteur psychiatrique nord.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai beaucoup apprécié le dossier consacré à la médecine interne générale dans le numéro de mars du Courrier du Médecin vaudois (nº 3/1992). Sa lecture n'a fait que renforcer ma conviction. Bien qu'il se trouve en porte à faux entre généraliste bien formé et spécialiste, l'interniste général doit continuer à exister. Mais il y a un aspect du problème qui n'a pas été traité, me semble-t-il: c'est l'information du public. Comment faire comprendre aux patients, surtout à ceux qui ont un vernis médical, qu'il leur serait préférable d'être pris en charge par un interniste général plutôt que d'aller consulter, par exemple, un cardiologue, puis un diabétologue et enfin un rhumatologue, sans que quelqu'un fasse la synthèse? Pour la majorité des cas, c'est l'interniste - ou le généraliste – qui devrait demander l'aide du spécialiste, tout en gardant la surveillance générale du patient (quitte d'ailleurs, à ne pas suivre toujours à la lettre les recommandations de celui qui ne devrait demeurer qu'un consultant). Je crois qu'il ne faut pas interdire l'accès direct aux monospécialistes, mais qu'il y a un gros effort d'information du public à faire. Cela ne peut pas être confié à une société cantonale comme la SVM, mais la Société suisse de médecine interne, ainsi que la Société suisse de médecine générale, devraient s'en charger. Au moment où des pressions diverses s'exercent en

faveur d'une médecine que l'on voudrait «holistique», il faut expliquer patiemment au public ce que sont la médecine générale et la médecine interne générale (qu'on appelle aussi précisément médecine interne d'ensemble).

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes confraternelles salutations. *E. C. Bonard* 



### Prochaines parutions:

Nº 5/92 20 mai 1992 (délai rédactionnel: 27 avril 1992)

Nº 6/92 24 juin 1992 (délai rédactionnel: 1er juin 1992)



### Le spécialiste des professions médicales

Consultant du secteur médical hospitalier et leader dans ce domaine, IDÉAL MÉDICAL est

### la réponse à vos recherches de personnel

pour votre cabinet.

Rapidité, compétence, liberté de choix dans les solutions proposées.

Nous vous libérons des contraintes inhérentes à l'embauche du personnel.

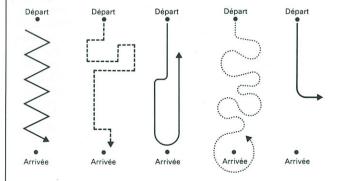
N'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone 021/311 13 13. Nos conseillers vous renseignerons volontiers.

IDÉAL MÉDICAL, av. Ruchonnet 30, 1003 Lausanne

Ouvert sans interruption de 8 heures à 18 h 30, service de garde le week-end.



### Quelles expériences avez-vous faites en déclarant un sinistre à votre compagnie d'assurance ?



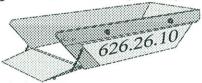
### winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.

### Direction régionale de Lausanne :

Avenue Benjamin-Constant 1 1002 Lausanne Téléphone 021/319 51 11

### TINGUELY TRANSPORTS S.A.



Chemin de la Colline 12 - 1000 LAUSANNE 20 Tél. 021/626.26.10 - Fax 626.26.20

### POUR L'ÉVACUATION DE TOUS VOS DÉCHETS

Nous vous informons que nous sommes équipés d'un parc de véhicules, conduits par une équipe dynamique, tous munis de radio, ce qui nous permet d'intervenir rapidement en tout temps (surplus de déchets, etc.).

Nous nous occupons également de collecter les

### déchets médicaux

avec autorisation de l'Etat, et cela sur simple appel téléphonique.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à notre numéro de téléphone permanent:

021/626 26 10

### Courrier

### Mise au point à l'attention du Dr Philippe Juillard

Monsieur et cher confrère,

Il est illusoire de vouloir faire l'unanimité. Vous pouvez facilement imaginer que depuis que j'écris ce n'est pas la première fois que mes propos choquent certaines sensibilités. Il n'est pas înutile de rappeler que je collabore régulièrement au Courrier du Médecin vaudois depuis sa création. Sachez que le GMI, devant les informations fragmentaires que le corps médical recevait de la part de la SVM et de la FMH, avait décidé, il y a environ cinq ans, de créer son propre journal. Le président de la SVM, pour éviter tout risque de scission à l'intérieur de la société avait repris l'idée de créer un journal de la SVM afin que l'information parvienne à tous les membres. Le GMI avait accepté d'y collaborer à condition que systématiquement une ou deux pages lui soient réservées, afin d'éviter que le journal ne soit monopolisé par des tendances contraires aux intérêts d'une pratique médicale indépendante. Ainsi toutes les tendances ont la garantie de pouvoir s'exprimer. On a vu trop longtemps par le monopole de l'information une attitude trop conciliante de la SVM vis-à-vis de nos prétendus partenaires. Qu'un médecin-conseil estime ne pas être en guerre contre les offices de remboursement, ce n'est pas étonnant!

Nombreux sont cependant ceux qui ne partagent pas son point de vue; à preuve le nombre élevé de médecins qui me soutiennent et m'encouragent soit en parole soit par écrit. J'ose exprimer tout haut ce qu'ils pen-

sent tout bas.

Depuis que j'écris j'ai reçu bien plus d'appuis que de critiques.

C'est la raison pour laquelle je continue à consacrer une grande partie de mon activité extraprofessionnelle à l'étude des divers projets qui risquent d'aboutir à l'étatisation de notre profession. Si personne ne fait cet effort, nous nous retrouverons avec des lois contraignantes qu'il sera bien difficile de modifier par la suite.

Que la forme vous déplaise, libre à vous, mais ce qui me fait plaisir, c'est que malgré cette forme, vous ayez lu

mes articles.

Et si cette forme vous déplaît tant, rien ne vous empêche de consacrer également votre temps libre à l'étude des divers projets de loi et de publier vos opinions dans le *Courrier du Médecin vaudois* sous la forme que ces projets vous inspireront. C'est avec plaisir que je vous lirai.

Dr Rudolf Mayer

Permettez-moi, tout d'abord, d'appeler à l'aide ce bon La Fontaine, pour essayer d'exprimer les sentiments mitigés que m'a laissés la lettre ouverte du Dr Juillard au Dr Rudolf Mayer:

A ces mots on cria haro sur le baudet.

Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue

Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,

Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.

Bravo, mon cher confrère, pour un joli coup médiatique, cette lettre est un joli coup... qui va vous permettre d'entrer de plain-pied dans le cénacle des bien-pensants! Malheureusement pour vous, le coup n'est pas nouveau. On l'a déjà fait souvent au GMI, chaque fois qu'il devenait embarrassant, en s'achoppant sur la forme alors que c'était le fond qui dérangeait. Avouez qu'une fois de plus, cela peut devenir... lassant.

Cependant, il faut tout de même que je vous avoue une chose: c'est que, comme vous, moi aussi je suis las.

Je suis las de la foule des égoïstes, tous plus malins les uns que les autres, butinant furieusement dans leur coin sans se soucier d'une guigne de l'intérêt général, n'ayant jamais eu le courage et le temps de lever le petit doigt pour défendre la profession et qui ont l'incroyable aplomb de se gausser des Rudolf Mayer et de beaucoup d'autres qui, eux, n'hésitent jamais à retrousser les manches de leur «salopette» pour aller au charbon, je dirais, chez nos partenaires, puisque vous affectionnez tellement ce terme. Ces genslà n'oublient cependant jamais d'engranger soigneusement les bénéfices de l'action des autres.

Je suis las de ce comité qui, en ces années de changement et de menaces pour la liberté de la médecine, ne se donne même pas la peine d'expliquer régulièrement dans ce courrier quels sont les problèmes qu'il rencontre, quelles sont les solutions qu'il propose, enfin, quelle politique professionnelle il entend soutenir. Je croyais que ce journal avait été, en partie, créé dans ce but. Qu'on n'accuse alors pas les autres de remplir une rubrique laissée désespérément vide!

Je suis las enfin, du genre d'algarade furibonde infligée dans ce journal par vos amis progressistes, extrémistes, partisans d'un Etat SVM tout généraliste, au président de la société qui avait osé s'insurger contre une décision ignominieuse des caisses maladie. Cet écrit n'avait pas amélioré la tenue du *Courrier* et pourtant, que je sache, vous n'avez pas bougé un cil.

Enfin et pour en finir, car je vais lasser le plus indulgent des lecteurs, je comprends, mon cher confrère, que vous ne vous sentiez pas personnellement en guerre, mais tout de même, dans le climat actuel, devant les attaques et les pressions incessantes qui se font à l'encontre du corps médical et qui inquiètent, à juste titre, le président de la FMH, qui y voit une menace directe sur notre liberté professionnelle indispensable à l'efficacité de notre action, que devient votre habituelle lucidité? Serait-elle un peu obscurcie par votre lassitude?

En conclusion, entre un Rudolf Mayer, parfois maladroit et iconoclaste, mais perspicace et sincère, et ses détracteurs, si souvent suffisants, superficiels et irrémédiablement myopes, mon choix est fait depuis longtemps. Vous connaissant, je garde bon espoir que les événements ou moimême puissions vous le faire partager

un jour. En attendant, mon cher collègue rédacteur-lecteur et ami, je vous

donne rendez-vous pour d'autres échanges plus constructifs.

Nous reprendrons alors la plume... pour essayer de nous délasser.

D<sup>r</sup> J.-P. Rubin Ancien président du GMI

### Nouvelles de la Faculté

### M<sup>me</sup> le professeur M. Lodeweyckx

Pour succéder au professeur Emile Gautier, atteint par la limite d'âge, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé Mme la Drsse Magda Lodeweyckx-Vanderschueren au titre de professeur ordinaire, chef du Service de pédiatrie du CHUV. M<sup>me</sup> le professeur M. Lodeweyckx a obtenu son diplôme et son doctorat en médecine à l'Université de Leuven. Après une formation clinique en pédiatrie de 1967 à 1971, elle obtient une bourse pour la relève académique en clinique du Fonds national belge de la recherche scientifique. Pendant huit ans, au bénéfice de cette bourse, elle se consacre à la clinique et à la recherche dans le Service de pédiatrie de l'Université de Leuven et à Londres. De 1973 à 1974, elle travaille au «Hospital for Sick Children and Institute of Child Health» à Londres, auprès du professeur J.-M. Tanner, l'un des meilleurs spécialistes de l'étude de la croissance de l'enfant.

Dès lors, elle se passionne pour l'endocrinologie pédiatrique, une nouvelle discipline dont l'essor est rapide. M<sup>me</sup> le professeur M. Lodeweyckx étudie les mécanismes hormonaux de régulation de la croissance et du développement de l'enfant.

Ses nombreuses publications scientifiques, parues dans des journaux d'audience internationale, concernent plusieurs domaines de l'endocrinologie pédiatrique, en particulier le rôle des hormones sexuelles, thyroïdiennes et hypophysaires dans le développement de l'enfant. Elle s'intéresse particulièrement aux effets de l'hormone de croissance chez l'enfant présentant des troubles de croissance d'étiologies diverses.

Dès 1976, elle est chargée de cours à l'Université de Leuven, où elle crée la section d'endocrinologie des enfants et des adolescents et, en 1987, elle est nommée professeur de pédia-trie, responsable de l'endocrinologie et de la diabétologie pédiatriques. Mme le professeur M. Lodeweyckx allie des compétences de pédiatre généraliste et d'endocrinologue, car elle a constamment maintenu une activité clinique de pédiatrie générale à côté de l'endocrinologie à l'Université de Leuven. Tout en assumant la charge de chef du Service de pédiatrie du CHUV dès le 1<sup>er</sup> avril 1992, elle a l'intention de développer l'endocrinologie et la diabétologie pédiatriques en étroite collaboration avec la Division d'endocrinologie et du métabolisme du Département de médecine interne du CHUV.

> Professeur Livio Doyen



Organe de la Société vaudoise de médecine

### Comité de la SVM

Dr Pierre W. Loup, président Dr Pierre Vallon, vice-président Dr Jean-Patrice Gardaz, secrétaire Dr André Flückiger, trésorier Dr Christian Allenbach Dr Benoît Leimgruber Professeur René O. Mirimanoff Dr Francis Thévoz Dr Denis Chessex

### Secrétaire général

Daniel Petitmermet, lic. ès lettres

### Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1 Case postale 76 1010 *Lausanne 10* Tél. 021/652 99 12 (8 h. 30 - 12 heures, sauf mardi)

(13 h. 30 - 17 h. 30, sauf jeudi et vendredi)

CCP-Lausanne 10-1500-5 Fax 021/6523221

### Fondation pour la garde médicale S.O.S. – Médecin de garde

Tél. 021/6529932 (24 heures sur 24)

Abonnements de déviation et de télécommunications au service des médecins de la région lausannoise

#### Administration et rédaction

Case postale 76, 1010 Lausanne 10

#### Régie des annonces

Editions de la Tour Lausanne SA Case postale 880, 1001 Lausanne Tél. 021/652 99 41

### Impression

Imprimerie Bron SA 1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021/6529944

Jeudi 30 avril 1992, de 9 à 12 h. 30, CHUV, auditoire Tissot

### Jeudi de la Vaudoise

Cours de perfectionnement de la SVM

### Maladies d'amour

Dr M. Hurni, consultation de couple, CHUV Médiateur: Dr C. Allenbach, Montreux

Introduction

Brève histoire de la sexologie

L'anamnèse sexologique

Dysfonctions érectiles: que faire?

L'érection artificielle

Approche multifactorielle et thérapie multifocale de l'impuissance

L'adultère

Inceste et abus sexuels

Conclusion

Dr C. Allenbach

Professeur P.-A. Gloor

Drsse G. Stoll

Dr Cl. Marquis

Dr M. Wisard

Professeur B. Ruedi

Mme J. Junod

Dr M. Hurni

### Communiqués

# Prix 1993 de la Fondation pour le développement de la psychothérapie médicale

La fondation, qui a son siège à Lausanne, a institué un prix de Fr. 5000.destiné à récompenser un travail de valeur concernant la psychothérapie médicale. Les travaux originaux, et qui n'ont pas été déjà distingués par un prix ou un titre académique, doivent être envoyés au président de la fondation en quatre exemplaires, jusqu'au 30 septembre 1993. Ils peuvent être rédigés en langue française, italienne, allemande ou anglaise. L'envoi doit contenir en outre une enveloppe fermée et anonyme, renfermant l'identité et l'adresse du ou des auteurs. Le concours est ouvert aux médecins suisses ou domiciliés en Suisse. Le règlement du prix peut être obtenu auprès du secrétariat de la fondation.

Président de la fondation: professeur P.-B. Schneider, 19, av. du Général-Guisan, 1009 Pully.

Secrétaire: Dr E. de Perrot, Hôpital

de Prangins, 1197 Prangins.

### Regards discrets et indiscrets sur le médecin

Professeur P.-B. Schneider, Ed. Masson, 1991.

Dans la réalité de sa pratique quotidienne, le médecin effectue de nombreux actes «techniques», diagnostiques et thérapeutiques qui prouvent son savoir-faire et sont le reflet de ses connaissances scientifiques. Ces actes médicaux se font sur une personne qui souffre, à travers une relation humaine très caractéristique, la relation médecin-malade. Outre ces deux aspects, cet ouvrage envisage les multiples contraintes auxquelles est soumis le médecin et leurs conséquences, les différentes pratiques de la médecine, enfin les «turbulences» qu'a subies la médecine et les changements qu'elles ont provoqués sur les comportements professionnels du médecin et la conception de son art.

Ni traité scientifique, ni précis didactique, ce livre est un essai, regard quelque peu partial, parfois ironique qui tente d'explorer la personnalité du médecin, son fonctionnement et son identité professionnels, sa psychologie et sa psychodynamique. Il s'adresse aussi bien aux médecins qu'aux étudiants en médecine, ainsi qu'à toutes les personnes s'intéressant à l'histoire de la médecine, à la psychologie, à la sociologie.

Pierre-Bernard Schneider est professeur honoraire de psychologie médicale et de psychiatrie ambulatoire à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, psychanalyste, membre de l'Association psychanalytique internationale.

### Convocation à l'assemblée générale annuelle

du <u>Groupement</u> <u>des radiologues FMH</u> de la Société vaudoise de médecine

*lundi 15 juin 1992, à 18 h. 30,* au Restaurant Les Chevreuils, à Vers-chez-les-Blanc, suivie d'un repas en commun à 20 heures.

Le secrétaire: *D<sup>r</sup> J.-M. Treyvaud* Le président: *D<sup>r</sup> A. Fluckiger* 

Renseignements: tél. 021/23 00 48.

### Calendrier médical vaudois

#### LUNDI 27 AVRIL

13 h.-14 h.: Séminaire de néphrologie. – Salle de colloques. – Centre de dialyse BO. – D<sup>r</sup> Halabi: -Principes d'hémodialyse.»

#### MARDI 28 AVRIL

11 h.-12 h.: Colloque scientifique de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques de l'IUMHT, Bugnon 19, Lausanne. – D<sup>\*</sup> B. Yersin: -La qualité de vie comme mesure d'efficacité dans les essais cliniques.\*

\*La quante de Ve Confire incisute d'encache dans les essais cliniques.\*

11 h.-12 h.: Conférence du Service de psychogériatrie: Hôpital psycho-gériatrique de Prilly. –

Auditoire Jean-Louis Villa. – Dr I. Someone: «Mémoire et affectivité.»

20 h. 15: Colloque à l'Hôpital d'Aigle. – Cafétéria. – Dr A. Kung, Drse F. Suard: «La maladie d'Alzheimer.»

#### MERCREDI 29 AVRIL

12 h.: Colloque à l'Hôpital de zone de Nyon. – Salle du Corjon. – Dr F. Meyer (Paris): «Réflexions à partir de la médecine tibétaine.»

12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de zone de Montreux. – Salle de conférences. – Professeur G. Chapuis: «La transplantation pulmonaire: situation en 1992.»

17 h. 30: Colloque postgradué du Service de neu-

rologie du CHUV. – Auditoire Yersin. –  $D^{\rm rse}$  N. Dworak: "Rigid spine syndrome." –  $D^{\rm r}$  C. Henny: "Atrophie spinale et syndrome de Kennedy." – Discutant: professeur F. Regli.

17 h. 30: Colloque romand de radiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur Ch. Hessler:
«Le point sur la technique mammographique.»
18 h. 30: Colloque de l'Hôpital de Saint-Loup/
Orbe. – Bibliothèque du CMT de Saint-Loup:

«Gastro-entérologie.»

#### JEUDI 30 AVRIL

8 h.-9 h. 30: Colloque à l'Hôpital d'Orbe. – Colloque d'ouverture de l'Unité de traitement et de réadaptations: «Présentations, fonctionnement, questions de l'unité.

readaptation: «Presentations, Tonctionifement, questions, visite de l'unité.»

8 h. 15: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – Professeur Ph. Leuenberger et Dr J.-P. Zellweger: «Utilité clinique du Mantoux.» – Dr J. Rosman: «Apport de la dialyse continue dans l'insuffisance rénale aiguë.»

9 h. 12 h. 30: Jeudi de la Vaudoise. – Auditoire Tissot, CHUV. – Dr M. Hurni: «Les maladies d'amour (voir programme complet pages précédentes). "

9 h. 30-12 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont. – Professeur F. Lejeune et Dr D. Lienard: «Le traitement des mélanomes des membres par perfusion.»

### Période du 27 avril au 22 mai 1992

Nº 4/92

9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Policlinique médicale universitaire. — Auditoire de la PMU, av. César-Roux 19, Lausanne. — Dr A. Hadj-Djilani: «Investigations de vertiges: possibilités du praticien et limites du spécialiste.» — Dr M. Abdelmoula: «A propos d'un cas de Meinière.»

10 h.: Colloque postgradué du Département de gynécologie-obstétrique. – Auditoire de la maternité, CHUV. – D° C. Maillard, M. Germond, A. Senn, S. Spuhler: «Inauguration du nouveau secteur ambulatoire. – Ultra-sons, stérilité, colposcopie-laser.» 11 h. 15-12 h.: Cours de formation postgraduée de la Division des maladies infectieuses, Division autonome d'hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Salle de séminaires IV, CHUV. – D° C. Renold (Genève): «Toxoplasmose cérébrale et infection HUV».

12 h. 30: Colloque de pneumologie du Département de médecine interne et de la PMU. – Salle de séminaires 6, CHUV. – Colloque de littérature: «Intérêt de la colle à tissus en pneumologie.»

13 h.-13 h. 45: Colloque commun infectiologie, hysiène le sarietièles parterbiblesis.

13 h.-13 h. 45: Colloque commun infectiologie, hygiène hospitalière, microbiologie. – Auditoire IV, CHUV. – Dr A. Iten: «Itraconazole.» – «Présentation de cas HIV +.»

#### LUNDI 4 MAI

8 h. 15-10 h. 30: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. –

Av. Chablière 5, Lausanne. – Auditoire du Bercail. – Dr F. Ansermet: «Quand l'amour s'adresse au

13 h.-14 h.: Séminaire de néphrologie. – Salle de colloques. – Centre de dialyse BO. – D<sup>r</sup> Stainhaüslin: «Glomérulonéphrites.»

#### MARDI 5 MAI

11 h.-12 h.: Colloque scientifique de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques de l'IUMHT, Bugnon 19, Lausanne. – Dr M. Cattaneo: «Toxico-manie: connaissance et attitude de la population suisse avant la campagne de sensibilisation.»

12 h. 30: Colloque multidisciplinaire de dermatologie, immunologie, néphrologie, rhumatologie. – Hôpital de Beaumont, Lausanne. – Auditoire 305. - Dr L. Borradori: «Connectivite mixte: à propos d'un cas.»

#### MERCREDI 6 MAI

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques du Département de médecine interne du CHUV et du Département de médecine interne du CHUV et de l'Institut de pathologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D<sup>ss</sup> V. von Fliedner, privat-docent et M.-Ch. Osterheld: «Pneumonie et masse abdominale.» 12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatric. – Salle de colloques, BH 11-325. – D<sup>st</sup> J. Cotting.

17 h. 30: Colloque postgradué du Service de neurologie du CHUV. – Auditoire Yersin. – Professeur J. Newson-Davis (Oxford): «Myasthenia gravis mechanisms and magagement».

gravis, mechanisms and management.»

17 h. 30: Colloque romand de radiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – Dr Th. Dugernier (Bruxelles): Physiopathologie, facteurs pronostiques et conséquences thérapeutiques dans la pancréatite aiguë sévère.»

#### **IEUDI 7 MAI**

8 h.: Colloque régional de l'Hôpital de Saint-Loup/Orbe. – Bibliothèque du CMT Saint-Loup. 8 h. 15: Colloque du Département de médecine interne. - Auditoire Mayor, CHUV. - Dr P. Michetti: «Helicobacter pylori et ulcère gastro-duodénal.» -Dr D. Vouillamoz: «Douleurs thoraciques d'origine non cardiaque.»

8 h. 30: Matinée en gériatrie. – Auditoire César Roux, CHUV. – Professeurs J.-P. Michel, J. Wertheimer, R. Spiegel, P. Burckhardt: «Vieillissement cérébral et physique, ses manifestations et ses traitements.» 9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Policlinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, av. César-Roux 19, Lausanne. – Professeur G. Assal: "Quand faire un examen neuropsychologique?" – Drs E. Decrey et P. Berney: «Présentation et discussion de cas difficiles.»

11 h.: Conférence du Service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation. — Auditoire Tissot, Hôpital Nestlé. — D<sup>r</sup> J.-L. L'Hirondel (Caen): «Effets des régimes de supplémentation et d'exclusion sur l'évolutivité inflammatoire de la polyarthrite rhumatoïde :

11 h. 15-12 h.: Colloque commun PMU - Division des maladies infectieuses de formation postgraduée «SIDA». – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – Dr A. Iten: «Manifestations pulmonaires du

13 h.-13 h. 45: Colloque commun infectiologie, hygiène hospitalière, microbiologie. – Auditoire IV, CHUV. – Colloque de littérature et présentations de

18 h. 15: Colloque postgradué d'ORL. - Auditoire Tissot, CHUV. -«Colloque pluridisciplinaire de la dysphagie.»

#### VENDREDI 8 MAI

9 h.-13 h., 14 h.-18 h.: Séminaire de travail du Centre d'étude de la famille. – Hôpital de Cery, Prilly. – Dr P. Bovet et M<sup>me</sup> G. Delaisi de Perseval (Paris): «Alliance et filiation.» Participation: max. 25 personnes. – Inscription: Fr. 180.–. Renseignements et inscription: 021/643 64 01.

12 h.: Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie. – Salle de séminaires 6, BH 08, CHUV. – Dr P. Hohlfeld: «Prélèvement de sang fœtal et pathologie hématologique acquise.»

12 h. 15: Séminaire de l'Institut de physiologie. – Salle de séminaires, Bugnon 7. – Dr A. Bruinink (Zurich): «Embryonic chick neuronal retina and brain cell cultures: characterization and application in toxicology.«

#### LUNDI 11 MAI

14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phosphocalcique. – Salle 10-301, CHUV. – Drs D. Gillard et B. Burnand: "Fractures de la hanche: densitométrie et facteurs de risque."

20 h. 30: Conférence à la Fondation de Nant. - Grande salle de la Clinique de Nant, Corsier. - Professeur F. Paccaud: «Epidémiologie et médecine préventive du suicide.

#### MARDI 12 MAI

11 h.-12 h.: Conférence du Service de psychogériatrie. – Hôpital psycho-gériatrique, Prilly. – Auditoire J.-L. Villa. – Dr C. Bayard (Sion): «Système musculaire du 3e âge.»

#### MERCREDI 13 MAI

16 h. 30: Séminaire de l'Institut universitaire de médecine et d'hygiène du travail. - Salle de colloques de l'institut, niv. 2, rue Bugnon 19, Lausanne. -Ph. Châtelain: «Le travail quotidien d'un ingénieur de sécurité de la CNA.»

#### JEUDI 14 MAI

8 h.-9 h.: Colloque de l'Hôpital de zone de Morges. – Auditoire de l'ESIM. – D' J.-Ph. Chave: «Infections HIV: épidémiologie, clinique et traitement... le

point en mai 1992.» 8 h. 15: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – Dr J. Bogouss-lavsky, privat-docent: "Accidents vasculaires cérébraux: aspects diagnostiques et thérapeutiques.» 9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Policlinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, av. César-Roux 19, Lausanne. – Professeur H. R. Brunner: -Intérêt de la mesure de la compliance artérielle chez un patient hypertendu.» - Dr M. Burnier: «Incidence et traitement de l'hypertension dans les populations africaines et asiatiques.»

11 h. 15-12 h.: Cours de formation postgraduée de la Division des maladies infectieuses, Division autonome d'hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Salle de séminaires IV, CHUV. – D<sup>r</sup> P. Hohfled: "Fœtopathies infectieuses II: toxoplasmose,

varicelle.<sup>9</sup>
13 h.-13 h. 45: Colloque commun infectiologie, hygiène hospitalière, microbiologie. – Auditoire IV, CHUV. – Colloque de littérature et présentations de

h.: Colloque à l'Hôpital de Mottex. - Blonay. 17 li: Colloque at ropha de Motex. – Biolay. – Colloque interactif centré sur trois thèmes: professeur Wertheimer: «La démence.» – D<sup>r</sup> Blanc: «L'insuffisance cardiaque chez la personne âgée.» – D<sup>r</sup> L. Jaccard et F. Perrochet: «L'amaigrissement

chez la personne âgée. 17 h. 15: Leçon inaugurale du professeur M. Gillet. – Auditoire César Roux, CHUV. – Evolution de la chirurgie hépato-biliaire.

18 h.: Colloque postgradué d'ORL. – Auditoire Yersin, CHUV. – D' A. Mudry: «Les tumeurs de l'oreille movenne et des structures adjacentes.»

#### VENDREDI 15 MAI

12 h.: Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie. – Salle de séminaires 6, BH 08, CHUV. – Réunion avec les hématologues

#### LUNDI 18 MAI

8 h. 15-10 h. 30: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Av. Chablière 5, Lausanne. – Auditoire du Bercail. – Dr J.-B. Chapelier (Poitiers): «Contribution de l'ethnopsychiatrie à l'étude du groupe et de l'institution.

13 h.-14 h.: Séminaire de néphrologie. – Salle de colloques, Centre de dialyse BO. – Dr Halabi: «Néphropathie diabétique/néphroangiosclérose.»

#### MARDI 19 MAI

10 h. 30-11 h. 30: Colloque scientifique de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques de l'IUMHT, Bugnon 19, Lausanne. – Professeur J.-B. Racine: «Géographie et santé.»

12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. - Salle de séminaires 2, BH 08, CHUV. Dr A. Lassen (Copenhague): «Preventive allergy treatment.»

15 h. 30: Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique. – Salle de colloques, BH 19, CHUV. – Dr J.-L. Connat (Genève): -Différenciation du système vasculaire: rôle des neuropeptides et des contacts cellulaires.»

#### MERCREDI 20 MAI

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques du Département de médecine interne du CHUV et de l'Institut de pathologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D'<sup>®</sup> E. Beretta et H. Bouzourene: «LED et infiltrats pulmonaires.» 12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. - Salle de colloques, BH 11-325. - Professeur J.-P. Guignard. 15 h. 15: Colloque du Département des services de

chirurgie. - Auditoire Tissot, CHUV. - Service de chirurgie plastique et reconstructive: «Problème de recouvrements complexes.»

17 h. 30: Colloque postgradué du Service de neu-rologie du CHUV. – Auditoire Yersin. – Professeur N. de Tribolet: "Neurologie-neurochirurgie: traite-ment neurochirurgical de l'hémorragie cérébrale spontanée.»

#### JEUDI 21 MAI

8 h.: Colloque des cas problèmes de l'Hôpital de Saint-Loup/Orbe. - Bibliothèque du CMT de Saint-Loup.

8 h. 15: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – Dr H. Fankhauser, privat-docent: «Biopsie cérébrale stéréotaxique.» - Dr R. Schneider: «Chirurgie et déficits immunitaires »

9 h.-12 h. 30: Jeudi de la Vaudoise. – Auditoire Tissot. - Professeur A. Pécoud: «Approche des affections multisystémiques» (voir programme complet

pages précédentes).

h. 30-12 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont. – Démonstrations de cas cliniques. – Professeur G. Burg (Zurich): «Classical and unusual festures of cutaneous lymphomas.»

11 h. 15-12 h.: Cours de formation postgraduée de

la Division des maladies infectieuses, Division autonome d'hygiène hospitalière, Institut de microbiologie. – Salle de séminaires IV, CHUV. – Professeur J. Bille: «Antibiotiques II: glycopeptides.

13 h.-13 h. 45: Colloque commun infectiologie, hygiène hospitalière, microbiologie. – Auditoire IV, CHUV. - Colloque de littérature et présentations de

14 h. 15-16 h.: Conférence des services universitaires de psychiatrie. – Auditoire de l'Hôpital psychiatrique de Cery, Prilly. – Professeur A. Lasa (Bilbao): «Psychothérapie et latence.»

18 h. 30: Conférence à l'Hôpital de zone de Payerne. – Salle de conférences. – Dr B. Hirschel, Privat-docent: «Le visage changeant du SIDA: leçons pour le praticien.

#### VENDREDI 22 MAI

9 h.-16 h. 30: 6e Rencontre de neuropsychologie du CHUV. – Auditoire Tissot. – Organisée par la Division de neuropsychologie du CHUV et l'Institut de perfectionnement: «Neuropsychologie des affects.» Finance: Fr. 80.–(y compris repas). Renseignements et inscriptions: Mme J. Buttet Sovilla: 021/314 55 45.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos annonces de colloques couvrant la période du 25 mai au 26 juin 1992 avant le lundi 11 mai 1992. Merci.

### **SECRÉTAIRE**

très bonnes références, excellent français, bonnes connaissances de la terminologie, effectue facturation, rapports, etc. Tél. 021/635 89 31.

#### À REMETTRE CENTRE LAUSANNE

### CABINET MÉDICAL **SPACIEUX**

Lover intéressant.

Tél. 021/781 22 44 ou 021/312 77 22 (dès 13 heures).

### À REMETTRE À LAUSANNE-EST POUR CAUSE DE DÉCÈS

### **CABINET** DE MÉDECINE INTERNE

en pleine activité.

Renseignements: tél. 021/617 60 90

### Pour votre assurance-vie sous forme

- de capital
- de rente viagère immédiate ou différée

faites confiance à

### un partenaire solide - Pour la vie



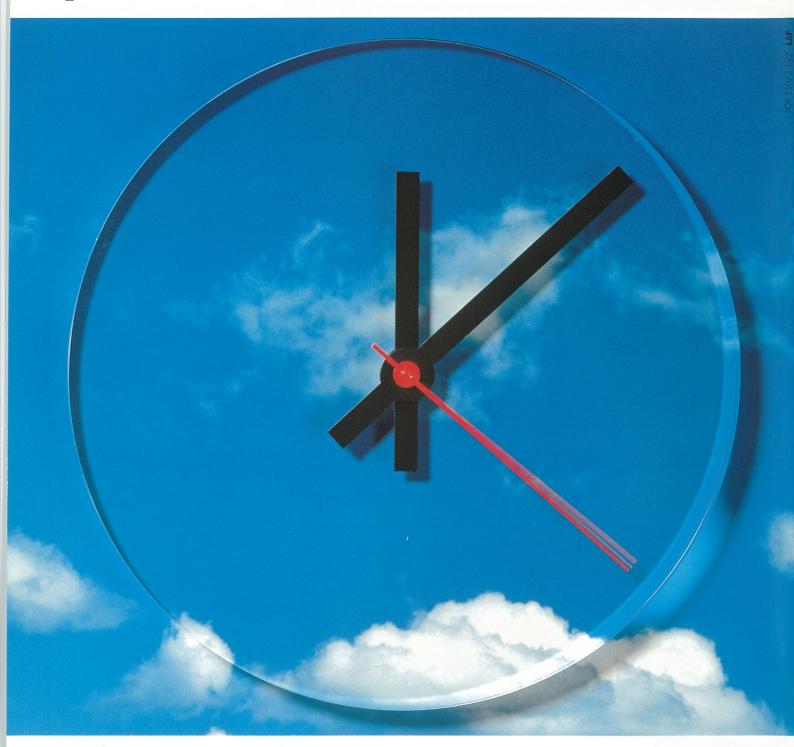
### vous bénéficierez

- d'importants avantages fiscaux
- de nos participations aux excédents

Nos conseillers sont volontiers à votre disposition (tél. 021 / 348 23 29), sans engagement.

Siège: Caroline 11 - 1003<sup>e</sup> Lausanne

### Foradil agit rapidement et pendant 12 heures.



Présentation: Fumarate de formotérol, aérosol doseur à 12 µg par bouffée. Indications: Prophylaxie et traitement de la bronchoconstriction chez les malades atteints d'affections obstructives réversibles des voies respiratoires, telles qu'asthme bronchique et bronchite chronique, avec ou sans emphysème, ainsi que bronchospasme induit par un allergène, l'air froid ou l'exercice physique. Posologie: Adultes et enfants (à partir de 4 ans): Traitement d'entretien et prophylaxie: 1 bouffée de 12 µg 2 fois par jour, le matin et le soir: dans les cas graves, 2 bouffées 2 fois par jour. Crises aiquës de bronchospasme: 1 bouffée de 12 µg, suivie au besoin d'une seconde bouffée dans les cas graves. Prophylaxie du bronchospasme déclenché par l'effort et avant l'exposition à un allergène: 1 bouffée environ 15 minutes auparavant. 2 bouffées chez les patients présentant un asthme sévère. Note: Ne pas prendre plus de 2 bouffées en 6 heures. La dose quotidienne totale ne doit pas dépasser 6 bouffées (= 72 µg) pour un adulte et 4 bouffées (= 48 µg) pour un enfant. Contre-indications: Hypersensibilité à Foradil aérosol ou à d'autres stimulants-bêta<sub>2</sub>, thyréotoxicose. **Précautions:** Hypertension grave, sténose sous-aortique hypertrophique idiopathique, arythmies cardiaques, décompensation cardiaque grave, infarctus du myocarde récent. Ne pas modifier la corticothérapie après l'instauration d'un traitement avec Foradil. Interactions: bêtabloquants, autres sympathicomimétiques, dérivés de la xanthine, corticoïdes, diurétiques. Effets indésirables: tremblements, céphalées, palpitations. Moins fréquemment: agitation, vertiges, crampes musculaires, nausées, sécheresse buccale, asthénie. Conditionnement: 1 aérosol doseur représentant 100 bouffées. Pour plus de détails, consulter le Compendium suisse des médicaments. \*admis par les caisses-maladie

CIBA-GEIGY Ciba Pharma



Le stimulant B<sub>2</sub>

<sup>®</sup>Foradil

1 bouffée le matin, 1 bouffée le soir